**PROJET DE RELEVEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NORD KIVU**

**(PROJET KOICA)**

**EVALUATION FINALE**

***Termes de référence***

**Préparé par le PNUD/GOMA**

***Mai 2014***

1. **DESCRIPTION DU PROJET FAISANT L’OBJET DE L’EVALUATION FINALE**

Le projet de relèvement communautaire et de consolidation de la paix au Nord-Kivu (projet KOICA) est une initiative développée par le PNUD et financée par le gouvernement Sud-Coréen et qui vise à réduire les tensions communautaires au Nord-Kivu (RDC) par le biais de la prestation de services sociaux de base et l’amélioration des moyens de subsistance des collectivités locales.

Les **objectifs majeurs** du projet sont les suivants :

* Créer des possibilités d'emploi, notamment pour les jeunes et les anciens combattants par la formation professionnelle, le coaching et le soutien aux petites entreprises.
* Réhabiliter et construire les principaux marchés ruraux, ainsi que les principales routes de desserte agricole en vue de la redynamisation des activités économiques au Nord Kivu.
* Mettre au point une expérience pilote de l'utilisation de la traction animale comme moyen de transport rural pour stimuler la mobilité des personnes, des biens et des services et pour réduire la surcharge de travail des femmes.
* Réhabiliter et/ou construire des micro-barrages en vue de la production de l'électricité et de la réduction de l'utilisation du charbon de bois.

Initialement, le projet devait s’exécuter dans trois territoires de la province du Nord Kivu à savoir Rutshuru, Walikale et Masisi mais suite à l’insécurité grandissante au Nord-Kivu et principalement dans le territoire de Rutshuru jadis occupé par le mouvement rebelle M23, il a été décidé de délocaliser vers Masisi toutes les activités initialement prévues à Rutshuru.

Le budget global estimatif du projet est **USD 3,5 millions** dont 2,9 millions devraient venir du gouvernement Sud-Coréen et **600 000** du PNUD. La durée initiale du projet est de 3 ans, son démarrage effectif date de juillet 2011 et sa fin est prévue au 31 décembre 2014,

Dans la mise en œuvre du projet, le PNUD a collaboré avec plusieurs organisations notamment avec la FAO pour le volet traction animale et transformation des produits agricoles, la Caritas pour le volet construction des marchés, l’ONG locale CAAP pour le volet formation professionnelle.

En plus de la FAO, CARITAS et CAAP comme principaux partenaires d'exécution, un solide partenariat est développé avec les services du gouvernement provincial, notamment le Ministère ayant la jeunesse dans ses attributions, la Division provinciale de la Jeunesse, le Service Nationale Traction Animale (SENATRA),… et aussi avec les artisans locaux.

1. **OBJET DE L’EVALUATION**

En prévision de la fin du projet KOICA en décembre 2014, le PNUD a décidé, conformément aux clauses du document du projet, d’organiser une évaluation externe et indépendante dudit projet.

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants:

* Évaluer dans quelle mesure le projet KOICA a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations bénéficiaires identifiés pendant la phase de conception et déterminer si les besoins à l’origine du projet ont été satisfaits ou s’ils existent toujours.
* Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement  tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les priorités provinciales et nationales ;
* Mesurer dans quelle conditions le projet KOICA a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les autres participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre ;

* Mesurer la contribution du projet à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux (OMD, Déclaration de Paris, principes d'Accra et réforme de l'ONU)
* Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques (traction animale, formation professionnelle,…) :
* Fournir l’information nécessaire pour la planification et les décisions futures tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l’action ou l’étendre sur d’autres zones ;
* Apprécier dans quelle mesure la stratégie et le contenue des interventions sont t-ils en adéquation avec les problèmes posés ;
* Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du projet, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,…) sur les activités du projet;
* Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque l’appui aura cessé

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation seront partagés avec le bailleur, le management du PNUD, les partenaires de mise en œuvre, les autorités provinciales,….

Le PNUD envisagera de mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations issues de cette évaluation.

1. **PORTEE DE L’EVALUATION**

La présente évaluation couvrira le projet KOICA dans son ensemble et touchera les différents volets mis en œuvre par les différentes partenaires (Traction animale, formation professionnelle, transformation des produits agricoles, réhabilitation des routes de desserte agricole, construction des marchés et construction des micros centrales électriques)

Cette évaluation permettra au bailleur (Korée du Sud), au PNUD, aux partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires cibles, aux autorités locales, à la société civile et aux partenaires gouvernementaux de disposer des informations sur la pertinence du projet, son efficacité, son efficience , la manière dont le projet est mis en œuvre ( durabilité versus appropriation), le niveau d’alignement aux priorités provinciales et nationales, l’impact sur les bénéficiaires.

Il est attendu une documentation consistante des leçons apprises, des bonnes pratiques ainsi que l’édition des recommandations découlant de la mise en œuvre du projet KOICA qui soient à la fois stratégiques, faisables et monitorables.

Les résultats de l’évaluation fourniront également des orientations sur les perspectives possibles de ce projet (faudra-t-il envisager une autre phase du projet ou non/ ou son extension sur d’autres zones).

La couverture géographique est les territoires de Masisi et de Walikale

1. **QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

L’évaluation devra répondre aux questions fondamentales suivantes réparties en cinq catégories ou analyses. Les cinq critères d'évaluation seront appliqués: la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l’impact.

1. **Pertinence : La mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement correspondent aux besoins et aux intérêts des populations et du pays et aux Objectifs du Millénaire pour le développement**.
2. Dans quelle mesure et de quelles façons le projet a-t-il contribué à répondre aux besoins socio-économiques et à résoudre les problèmes identifiés dans la phase de conception ? (*chômage des jeunes ; difficultés de commercialisation, de transformation et d’évacuation des produits agricoles ; pénibilité de la femme, dégradation des forets, incapacité de mettre en place des unités de production de petite et moyenne échelle faute d’énergie renouvelable )*
3. Dans quelle mesure les partenaires d'exécution participant au projet ont-ils apporté une valeur ajoutée pour résoudre les problèmes de développement énoncés dans le document de projet ?
4. Dans quelle mesure la stratégie de suivi-évaluation du projet était-elle utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires?
5. Existe-t-il d’autres solutions ou approche d’intervention alternatives par rapport aux problèmes identifiés initialement et résiduels
6. Intégration de l'approche genre : dans quelle mesure le projet a su prendre en compte des spécificités des hommes et des femmes à toutes les phases du cycle de projet ?
7. **Efficience : Mesure dans laquelle les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) ont conduit à des réalisations dans des limites de coûts acceptables**
8. Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été suffisantes pour délivrer les résultats attendus et dans les meilleures conditions. Les ressources informatives (données) ont-elles été disponibles et suffisantes pour informer la planification, la prise de décision et le plaidoyer au quotidien ?

1. Le modèle de gestion proposé par le projet (c'est-à-dire les instruments, les ressources économiques, humaines et techniques, la structure organisationnelle, les flux d'information, la prise de décision au niveau de la direction) a-t-il été efficient par rapport aux résultats de développement obtenus ?
2. Les structures de gouvernance mises en place par le projet (comité consultatif, comité de pilotage) ont-elles facilité l'appropriation, la coordination des activités et la meilleure mise en œuvre des activités ? Ont-elles facilité la gestion et la production des produits et des réalisations ?
3. Quel type d'obstacles (administratifs, financiers, coordination et de gestion) le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité ?

1. **L'appropriation de la procédure : L'exercice efficace du leadership par les partenaires nationaux / provinciaux et locaux dans les interventions de développement**

a) la population ciblée, la communauté, la partie gouvernementale et les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y participant activement ? Avec quels modes de participation (leadership) le processus a-t-il fonctionné ?

b) de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencé l'efficacité et l'efficience du projet ?

1. **Efficacité : Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention de développement ont été atteints.**
2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement initialement prévus / définis dans le document de projet ?
3. Dans quelle mesure et de quelles façons le projet a-t-il contribué à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et provincial ?

1. Dans quelle mesure et de quelles façons le projet a-t-il contribué à réaliser les objectifs définis pour les volets concernés ?
2. Dans quelle mesure (politique, budgets, conception et mise en œuvre) et de quelles façons le projet a-t-il contribué à améliorer l'application des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra ?

1. Dans quelle mesure les produits (outputs) et les réalisations (outcomes) du projet ont-ils été harmonisés et coordonnés pour produire des résultats de développement ? Quels types de résultats ont-ils été atteints ?
2. Dans quelle mesure le projet a-t-il eu un impact sur les personnes ciblées ( Jeunes, femmes,….)?
3. Des bonnes pratiques, réussites, enseignements tirés ou exemples transférables ont-ils été identifiés ?
4. Le projet a-t-il eu des effets différents selon le sexe, l’appartenance ethnique, le milieu d’origine, rural ou urbain, des bénéficiaires, et dans quelle mesure ?
5. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à promouvoir les processus et les résultats d'appropriation nationale (conception et mise en œuvre des plans nationaux de développement, des politiques publiques, etc.) ;
6. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à améliorer le dialogue et la cohésion sociale entre les populations ;
7. **Soutenabilité/Durabilité: Probabilité que les avantages du projet se maintiennent à long terme.**
8. Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la soutenabilité de ses effets ?

Au niveau local et provincial :

* 1. Dans quelle mesure les institutions provinciales et/ou locales soutiennent-elles le projet ?
  2. Ces institutions disposaient-elles des capacités techniques et du leadership suffisants pour continuer à travailler avec le projet ou pour assurer sa montée en échelle ?
  3. Des capacités d'intervention ont-elles été mises en place et/ou renforcées chez les partenaires nationaux ?
  4. Les partenaires ont-ils les capacités financières suffisantes pour faire perdurer les avantages du projet ?

1. Dans quelle mesure le projet pourra-t-il être reproduit ou monté en échelle au niveau provincial/ local ?
2. Dans quelle mesure le projet s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ?
3. Le projet dispose-t-il d’une stratégie de sortie élaborée de façon participative avec les différents acteurs ?

L'évaluation doit également analyser la stratégie de partenariat et plus spécifiquement les questions suivantes :

- L'approche de partenariat a-t-elle été efficace et quels types de partenariat ont été établis (politique, technique, financier, de partage de connaissance), avec qui et quel a été son impact sur l'atteinte des résultats?

- La stratégie de partenariat a-t-elle créée des synergies (par exemple avec d'autres partenaires, d'autres projets du PNUD, le gouvernement, etc.), et dans quel sens?

1. **METHODOLOGIE**

Cette évaluation finale utilisera les méthodes et les techniques correspondant aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les TdR, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs.

Dans tous les cas, les consultants se doivent d'analyser toutes les sources d'information pertinentes, telles que les rapports périodiques de mise en œuvre, les rapports de missions de suivi, les comptes rendus des réunions des comités de pilotage, les documents de projet, les rapports d'examen internes, et tous les autres documents susceptibles d'apporter des informations pour permettre d'émettre des jugements basés sur les évidences.

Les consultants se doivent également de réaliser des **entretiens** et des **enquêtes** ou d'utiliser tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes pour l'évaluation finale. L'équipe d'évaluation fera en sorte que les voix, les opinions et les informations données par les citoyens/participants ciblés par le projet KOICA soient prises en compte. Elle veillera également au principe de confidentialité pour les cas qui l’exigent.

Les méthodes et les techniques à utiliser dans l'évaluation doivent être décrites en détail dans le rapport d'étude documentaire et dans le rapport final de l'évaluation. Au minimum, ces derniers présenteront des informations sur les instruments utilisés pour la collecte et l'analyse des données, qu'il s'agisse de documents, d'entretiens, de visites de terrain, de questionnaires ou de techniques participatives.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu’un plan de travail spécifique, y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation, seront présentés par l'équipe d'évaluation.

Cette évaluation sera menée par une équipe de deux consultants (1 national et 1 international)

1. **PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE L’EQUIPE D’EVALUATION**

Les consultants sont chargés de soumettre les livrables suivants à l’équipe chargée de la gestion de l’évaluation:

* **Rapport initial** (il sera soumis dans les 4 jours après la signature des contrats par l'équipe d'évaluation. L'ensemble de la documentation sur le projet sera envoyé aux consultants avant leur arrivée sur place)

Ce rapport aura une longueur de 10 à 15 pages et proposera des méthodes, des sources et des procédures à utiliser pour la collecte des données. Il comprendra également, si nécessaire, les questions spécifiques devant permettre de répondre aux principales questions d’évaluation formulées dans les TDR ainsi qu’une proposition de calendrier pour les activités. Le rapport d'étude documentaire proposera des premières pistes de réflexion sur le projet. Ce rapport constituera la première base sur laquelle les consultants et les responsables de l'évaluation s’entendront. Le rapport suivra les grandes lignes présentées dans l'annexe 1.

* **Projet de rapport final** (il sera soumis dans les 15 jours suivant l'achèvement de visite de terrain)

Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final et aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique d'au maximum 5 pages présentant une brève description du projet , de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le projet de rapport final sera soumis aux membres de l’équipe de gestion de l'évaluation et au groupe de référence pour obtenir leurs commentaires et suggestions.

* **Rapport final d'évaluation** (il sera soumis dans les 5 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté)

Le rapport final aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique d'au maximum 5 pages présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le rapport final sera envoyé aux membres du groupe de référence de l'évaluation. Il sera structuré selon les indications données ci-dessous

1. **ÉTHIQUE D'EVALUATION**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[1]](#footnote-1) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[2]](#footnote-2).

1. **ARRANGEMENTS DE GESTION**

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

1. **Équipe d'évaluation**: constituée d’un consultant international et d’un consultant national dont les profils sont définis en annexe. **Rôles** : soumettre l’approche méthodologique, effectuer l’évaluation, soumettre le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

L'Expert international supervisera l’expert national et assurera la qualité des résultats de l’évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus.

1. **Co-gestionnaires de l'évaluation**: l’Expert en S&E du PNUD, le Chargé de programme du bureau terrain de Goma et l’Expert chargé du projet KOICA au Nord-Kivu. **Rôles**: 1) Préparer lesTDRs de l’évaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition des évaluateurs, 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
2. **Groupe d’assurance-qualité** : Unité S&E du PNUD (à Kinshasa). Apporté un avis critique externe sur les différents documents produits
3. **Groupe de référence :** Les représentants des principales parties prenantes (membres du comité de pilotage, partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport
4. **Rôle du PNUD**

Le rôle principal du PNUD est de mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec l’équipe d’évaluation. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes.

1. **Rôles des autres parties prenantes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No** | **Parties prenantes** | **Rôles clef attendu** |
| 01 | Partenaires Agence et ONG de mise en œuvre :  FAO, CAAP, CARITAS, | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation * Partager avec l’équipe d’évaluation 1 ou 2 questions majeurs qu’ils souhaitent être adressées, abordées par l’évaluation et succiter ainsi davantage l’intérêt * Utiliser les donnees de l’évaluation |
| 02 | Structures étatiques :  Division Provinciale de la jeunesse, Ministère de la jeunesse, SENATRA, IPPAPEL, | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation * Partager avec l’équipe d’évaluation 1 ou 2 questions majeurs qu’ils souhaitent être adressées, abordées par l’évaluation et susciter ainsi davantage l’intérêt * Utiliser les données de l’évaluation * Echanger sur la qualité des résultats de l’intervention en comparaison avec les normes et standards nationaux |
| 03 | Autorités locales | * Soutenir tout le processus et a tous les niveaux |
| 04 | Bénéficiaires | * Produire des feebback objectifs sur le processus de planification, de mise en œuvre et de coordination des activités * Produire des feedback sur la manière et la collaboration avec toutes les parties prenantes (dignite) et le niveau de satisfaction au vu des résultats générés par le projet et les recommandations pour les interventions future |

1. **Calendrier pour l'évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| Etapes | Période |
| Publication des postes et soumission des offres | Juin 2014 |
| Revue technique, revue financière, sélection, finalisation du contrat | Juillet 2014 |
| Arrivée des évaluateurs au Nord Kivu | 30 juillet 2014 |
| Revue des documents clés, Préparation du plan d’évaluation et consultation avec l’équipe en charge de gestion de l’évaluation et présentation de la méthodologie | Du 01 au 05 aout 2014 (Cette étape débutera avant l’arrivée des consultants pour gagner en temps) |
| Mission sur terrain dans le MASISI et Walikale au nord Kivu / Contact avec les autres parties prenantes à Goma | 06 au 15 aout 2014 |
| Soumission 1er draft | 22 aout 2014 |
| Commentaires du 1er draft rapport | 30 aout 2014 |
| Séance de validation interne | 01 au 05 septembre 2014 |
| Atelier de présentation (avec le Gouvernement) | 10 septembre 2014 |
| Soumission rapport final | 15 septembre 2014 |

1. **Coût estimatif**

Le budget prévu pour cette évaluation s’élève à **40  000 USD** .

1. **ANNEXES**

**Annexe 1: Modèle de rapport d’évaluation (versions intermédiaire et finale du rapport final)**

1. Page de couverture
2. Résumé Exécutif (et une liste de abréviations)

3. Introduction

* + Contexte, objectif et approche méthodologique
  + Objet de l'évaluation
  + Méthodes utilisées dans l'évaluation
  + Contraintes et limites de l'étude menée

4. Description des interventions de développement menées

* + Description détaillée des interventions de développement menées : description et évaluation des produits livrés (ou non) et des réalisations ainsi que de la façon dont le projet a fonctionné.

5. Niveaux d'analyse : Les critères et les questions de l'évaluation (toutes les questions présentées dans les TdR doivent être abordées et traitées)

6. Conclusions et enseignements tirés (par ordre de priorité, présentation claire et structurée)

7. Recommandations

8. Annexes du rapport d’évaluation

* + TDR pour l’évaluation
  + Matrice de conception d’évaluation
  + Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
  + Liste des documents d’aide révises
  + Cadre des résultats des Programmes
  + Tableaux de résumé des déductions

**Annexe 2 : Documents de projet à examiner (la liste n’est pas exhaustive)**

- Documents de projet du PNUD et des partenaires de mise en œuvre (CAAP, CARITAS et FAO)

- Rapports de mission

- Rapports trimestriels, trimestriels et annuels

- Rapports comité de pilotage

- Rapports des visites conjointes

- Rapports du comité consultatif

- Plan de communication

- Plan de suivi évaluation

- Plan de travail annuel

- Informations financières

- Code de conduite de l’évaluation au sein des Nations Unies

- ….

**Annexe 3 : Qualifications et compétences des consultants**

**Qualifications du consultant international senior (Team Leader d’Equipe)**

* Diplôme universitaire supérieur en Sciences agronomiques, Sciences sociales ou discipline apparenté (au minimum BAC +5)
* Au moins 10 ans d'expérience dans la gestion et de la conduite des évaluations des projets/programme ayant trait aux projets de relèvement communautaire,…
* Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices et l’évaluation des résultats en l’absence d’évidences empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité.
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement.
* Connaissance approfondie des méthodes et procédures de supervision et d’évaluation de projets et programmes ;
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre ;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée;
* Compétences en gestion d’équipe d’évaluation et des aptitudes rédactionnelles en français et en anglais ;
* Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD et la FAO serait un atout.
* connaissance de la RDC et du Nord Kivu en particulier serait un atout
* Excellent leadership et compétences managériales.
* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives

**Qualifications d’un consultant national**

* Diplôme universitaire supérieur en Sciences agronomiques, Sciences sociales ou discipline apparenté (au minimum BAC +5)
* Au moins 7 ans d'expérience dans la gestion et de la conduite des évaluations des projets/programme ayant trait aux projets de relèvement communautaire,…
* Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices et l’évaluation des résultats en l’absence d’évidences empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité.
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement.
* Connaissance approfondie des méthodes et procédures de gestion d’évaluation de projets et programmes ;
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre ;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée;
* Compétences et aptitudes rédactionnelles en français ;
* Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD et la FAO serait un atout.
* connaissance du Nord Kivu serait un atout
* Connaissance du Swahili est nécessaire

.

* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives

1. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-2)